

**Proposition du Conseil administratif pour l'ouverture d'un crédit de 15,000 francs en vue de la souscription de la Ville au capital de garantie des "Jeux de Genève" de 1940.**

**RAPPORT DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

Messieurs les conseillers,

L'organisation de manifestations sportives à Genève entre dans le cadre des préoccupations du Conseil administratif, dont ses délégués au tourisme et aux stades municipaux entretiennent les meilleures relations avec les représentants des diverses associations genevoises poursuivant un but touristique ou sportif.

Une compréhension mutuelle, née de ces rapports, a permis la réalisation à Genève, à l'aide des autorités, de belles manifestations dont les échos ont porté au-delà de nos frontières. C'est ainsi que ces dernières années, notre Ville a connu les Concours hippiques internationaux, les Grands prix motocyclistes suisses, l'arrivée du "Tour de Suisse" cycliste; en 1938, le premier des trois Meetings internationaux de Suisse pour canots automobiles et outboards et, l'an dernier, la Fête internationale de gymnastique, qui a certainement contribué à donner de l'animation à Genève et a laissé le meilleur souvenir aux participants à ces concours.

Malheureusement, les événements qui bouleversent l'Europe paralysent, pour le moment, les efforts des hommes de bonne volonté qui voient dans la saine pratique des sports un moyen de rapprochement et d'entente entre les peuples. Cependant, notre pays miraculeusement épargné par la tourmente ne doit pas abandonner l'espoir de voir renaître dans un monde pacifié les sentiments d'altruisme et de concorde dont s'inspirent les vrais sportifs.

En attendant de pouvoir reprendre les grandes manifestations internationales d'un si évident attrait, le Conseil administratif a pensé que l'on devait, plus modestement, s'efforcer d'organiser des réunions d'un caractère sportif, mais présentant suffisamment d'intérêt pour exercer sur Genève une heureuse influence au point de vue touristique et économique. Il a examiné la possibilité de créer une semaine sportive genevoise en 1940 et a pris l'initiative, ce printemps, de faire appel à la collaboration de sociétés susceptibles d'en assumer l'organisation, avec l'appui des pouvoirs publics.

Le Conseil administratif eut le plaisir d'enregistrer l'adhésion unanime des nombreux représentants autorisés des groupements auxquels il s'était adressé.

Fin avril, un comité provisoire fut constitué et se mit immédiatement à l'œuvre. Il ne tarda pas à obtenir l'acceptation de principe de la grande majorité des associations sportives genevoises qui se déclarèrent prêtes à apporter leur précieux concours au projet envisagé.

Le comité des "Jeux de Genève", placé sous le patronage de la Ville, poursuivit ses études sitôt après la mobilisation générale qui vint interrompre ses travaux un certain temps. Il vient de nous soumettre le programme complet des premiers "Jeux de Genève" auquel le Conseil administratif s'est rallié. Les manifestations prévues s'étendent du samedi 9 au dimanche 25 août prochain et comportent :

- Samedi 9 août : Meeting de football au stade de Frontenex;
- Dimanche 10 août : Meeting de football au stade de Frontenex;
- Vendredi 16 août : Meeting de boxe à la salle communale de Plainpalais;
- Samedi 17 août : Crétérium cycliste au quai des Eaux-Vives;
- Dimanche 18 août : Tournoi de tennis; tournoi d'escrime au parc des Eaux-Vives; passage dans le port des voiliers de la Société nautique;
- Samedi 24 août : Meeting d'athlétisme au stade de Frontenex; en nocturne, tournoi de basket-ball au parc des Eaux-Vives; meeting de natation;
- Dimanche 25 août : Tournoi de hockey sur terre au stade de Frontenex et grande journée de clôture au parc des Eaux-Vives avec tournoi de lutte; championnat de gymnastique à l'artistique et fin du tournoi de basket-ball.

Dans le budget général établi par le comité, sont compris les frais d'installation là où ils sont nécessaires, les frais d'administration, de publicité (affiches, prospectus), billets, cartes, etc. La Ville renonce à percevoir des droits de location pour l'utilisation du stade, des emplacements et locaux où se déroulent les épreuves; elle prend également à sa charge des fournitures de matériel. En outre, la Ville dotera les différentes épreuves de prix d'une certaine importance.

Sur ces bases, le budget total ascende à la somme de 15,000 francs, mais il faut prévoir que les recettes viendront diminuer dans une proportion appréciable les dépenses; il est à prévoir, notamment, que de bonnes recettes seront réalisées avec le football, la boxe, le cyclisme qui attirent toujours la foule et surtout avec la dernière journée au parc des Eaux-Vives dont le programme est fort attrayant.

Par ailleurs, il est prévu un tarif populaire d'entrée à toutes les compétitions et la mise en vente, à l'avance, d'une carte d'abonnement donnant droit d'entrée au porteur pendant la durée des "Jeux de Genève".

On est en droit d'espérer que le comité surmontera, avec l'aide morale et matérielle des pouvoirs publics, les difficultés de l'heure présente et que les organisateurs, qui se consacrent depuis plusieurs mois à la préparation des "Jeux de Genève" de 1940, trouveront dans le succès de leur entreprise la juste récompense de leur peine. Ce sera alors une raison de plus de faire figurer chaque année au calendrier des manifestations genevoises, en leur donnant toujours plus d'éclat, ces fêtes, où le sport pratiqué selon les règles lui donnent toute sa valeur éducative.

Nous vous proposons, Messieurs les conseillers, de voter le projet d'arrêté suivant :

**PROJET D'ARRÊTE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Sur la proposition du Conseil administratif.  
Arrête :

- Article premier. Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 15,000 francs à titre de participation de la Ville au capital de garantie des "Jeux de Genève" de 1940.
- Article 2. Les comptes de cette manifestation seront mis à la disposition du Conseil administratif pour en effectuer le contrôle.
- Article 3. La participation effective de la Ville, jusqu'à concurrence de la dite somme de 15,000 francs, sera justifiée au compte rendu de l'exercice 1940, au chapitre XX Dépenses diverses.